



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/620

Attribution d'une subvention de 20 000 euros au Nouvel institut franco-chinois sis 2 rue des soeurs Bouvier à Lyon 5e pour son programme d'actions 2021 - Approbation et autorisation de signature d'une convention cadre

Cabinet du Maire

Service des Relations Internationales

Rapporteur : Mme AUGÉY Camille

SEANCE DU 25 ET 26 MARS 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1^{ER} AVRIL 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 MARS 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 AVRIL 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme FRÉRY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BRUVIER HAMM (pouvoir à M. GENOUVRIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/620 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 20 000 EUROS AU NOUVEL INSTITUT FRANCO-CHINOIS SIS 2 RUE DES SOEURS BOUVIER A LYON 5E POUR SON PROGRAMME D'ACTIONS 2021 - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION CADRE (CABINET DU MAIRE - SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mars 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Nouvel institut franco-chinois est une association loi 1901, créée le 10 janvier 2015, et dont les statuts ont été adoptés en Assemblée générale extraordinaire le 17 avril 2015. Elle est présidée par Thierry de La Tour d'Artaise, Président - Directeur général de SEB, et son Conseil d'administration (CA) est actuellement composé de 17 membres. La Ville de Lyon, adhérente de cette association, est membre du CA du Nouvel institut franco-chinois au sein du collège des collectivités et établissements publics fondateurs, avec un poste d'administrateur dont la désignation a été approuvée par la délibération n° 2020/113 du Conseil municipal du 28 septembre 2020.

Ses fondateurs ont voulu que ce lieu symbolise la longue et riche histoire unissant la ville de Lyon à la Chine. En effet, outre les liens tissés entre Canton et Lyon, deux villes tournées vers l'industrie de la soie, Lyon a accueilli dès 1921 la première université chinoise hors de Chine, l'Institut franco-chinois de Lyon. De 1921 à 1946, l'Institut franco-chinois de Lyon a accueilli 473 étudiants, dont 50 étudiantes. Au cours de ces quelques 25 années de coopération franco-chinoise, l'institut a formé une génération de jeunes étudiants dans de nombreux domaines qui, de retour dans leur pays ont pour la plupart largement contribué à la construction de la Chine contemporaine.

L'association Nouvel institut franco-chinois revient sur cette longue et riche histoire, à travers son musée et certaines de ses activités, tout en ayant pour objet de fédérer l'ensemble des acteurs travaillant avec la Chine sur notre territoire. A ce titre, l'association est un des nombreux acteurs concourant à l'internationalité de la ville de Lyon.

Pour ce faire, le Nouvel institut franco-chinois contribue au développement et à la diversification des relations entre Lyon et la Chine, dans toutes ses dimensions et, notamment, au travers :

- de la valorisation et du développement des échanges et partenariats entre universités, établissements de recherche et d'enseignement, et laboratoires ainsi qu'au travers du développement des relations entre enseignants, chercheurs et étudiants ;
- plus de 3 000 étudiants chinois sont présents chaque année sur notre territoire et on compte près de 40 accords universitaires conclus entre nos établissements supérieurs lyonnais et leurs partenaires en Chine ;
- du développement des échanges culturels, en mettant à la fois en valeur l'histoire des relations que Lyon et la Chine ont su tisser au fil du temps et en promouvant l'ensemble des composantes de la culture chinoise contemporaine dans toutes ses dimensions, ethniques, artistiques, gastronomiques, historiographiques et sociétales ;

- du développement des échanges économiques entre Lyon et la Chine et des relations entre acteurs économiques. Ce volet est désormais principalement assuré par les entreprises agissant en qualité de mécène.

I - 2020 :

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire et deux périodes de confinement qui ont eu pour conséquence une baisse d'activité du Nouvel institut franco-chinois par rapport au programme initialement prévu. Les principales réalisations de ce programme d'actions sont les suivantes :

Comme lieu culturel, le Nouvel institut franco-chinois a été directement concerné par le confinement avec la fermeture de son espace muséal et de son espace dédié aux expositions temporaires, dans un premier temps jusqu'au 18 juin et de nouveau à compter du 30 octobre 2020.

Par ailleurs, la tenue du Festival Les Baguettes magiques dédié à la gastronomie chinoise initialement prévu à l'automne 2020 a été reportée à 2021.

Au-delà de son activité annuelle, qui consiste à animer ses différentes commissions et accueillir les visiteurs au sein de son musée (1800 visiteurs accueillis en 2020), le programme d'actions du Nouvel institut franco-chinois de Lyon en 2020 s'est décliné sous la forme de :

- organisation d'une exposition de l'artiste Yimeng WU intitulée *Les caractères vivants*, du 10 décembre 2019 au 7 mars 2020 ;
- organisation d'ateliers pour enfants en lien avec les expositions temporaires qui ont réuni 70 participants ;
- lancement d'un nouveau site internet en février 2020 ;
- organisation d'une exposition de Jenifer Douzenel intitulée *Ici*, du 18 juin au 18 septembre 2020 ;
- participation aux Journées européennes du patrimoine les 19 et 20 septembre 2020 ;
- organisation d'une visite dédiée aux étudiants de la résidence universitaire Allix le 20 septembre 2020.

Enfin, le Nouvel institut franco-chinois a été pleinement engagé dans les temps forts du territoire tels que le Nouvel an chinois.

Par délibération n° 2020/5479, le Conseil municipal avait attribué une subvention de fonctionnement général d'un montant de 40 000 euros au profit de l'association Nouvel institut franco-chinois, pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2020.

II - 2021 :

Pour l'année 2021, la Ville de Lyon subventionnera les actions suivantes, exclusivement :

- l'organisation d'événements célébrant le centenaire de la création de l'Institut franco-chinois, tel que l'organisation de conférences hors les murs (invitation d'experts français et chinois) ;

- la réouverture espérée du musée en mars 2021 qui sera l'occasion de présenter la nouvelle scénographie de l'exposition permanente sur l'histoire de l'Institut franco-chinois et des relations entre Lyon et la Chine ;
- une programmation culturelle en lien avec l'année franco-chinoise du tourisme culturel portée par les ministères français des affaires étrangères et de la culture. Cette programmation sera proposée en lien avec la Ville de Lyon ;
- l'organisation d'une rétrospective exceptionnelle du travail de l'artiste Pan Yuliang, pensionnaire de l'Institut franco-chinois de 1921 à 1923 ;
- l'organisation de septembre à décembre 2021 d'une exposition collective 10 artistes dans 10 lieux partenaires du Nouvel institut franco-chinois. Il s'agit d'un parcours artistique dédié à l'art contemporain avec la soie comme fil conducteur ;
- l'organisation de la 4^{ème} édition du Forum Les confluences franco-chinoises. Cet événement a pour objectif de mobiliser des représentants français et chinois du monde culturel, économique et universitaire se réunissant à Lyon pour débattre autour des grandes problématiques qui concernent la Chine et la France. Des conférences, dialogues et ateliers de travail seront organisés à cette occasion ;
- l'organisation d'un cycle de conférences dans le cadre du programme porté par l'Institut français de Chine, Cent ans d'échanges universitaires.

Ce programme d'actions, proposé par le Nouvel institut franco-chinois, se déroulera sur le territoire de la ville de Lyon et contribuera au rayonnement universitaire et culturel de l'institut et des acteurs du territoire mis en lumière par ses actions. Par la même, ces actions valoriseront l'histoire et les dynamiques sino-lyonnaises à l'œuvre.

Il est donc proposé au Conseil municipal de la Ville de Lyon d'allouer une subvention de fonctionnement général d'un montant de 20 000 euros, sur un budget prévisionnel de 583 000 euros, au profit de l'association Nouvel institut franco-chinois, pour la mise en place du programme d'actions susmentionnées.

Vu le projet de convention cadre ;

Vu l'avis du Conseil du 5^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Emploi - Economie durable - International - Tourisme ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de fonctionnement général de 20 000 euros est allouée à l'association Nouvel institut franco-chinois pour la mise en œuvre du programme d'actions susmentionnées.
- 2- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et le Nouvel institut franco-chinois pour la mise en œuvre du programme d'actions 2021, est approuvée.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

- 4- La dépense en résultant sera prélevée sur l'opération ACTEUR du programme LOCAUXRI du service 11350 (ligne de crédit 56164 - nature 65748 - fonction 048 - chapitre 65) de l'exercice 2021.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET